



Les Agents de Maîtrise et les Cadres se sont rendus compte depuis longtemps que l'approche catégorielle de leurs intérêts n'est pas la solution. C'est une approche du dialogue social inadaptée. FO Cadres défend cette idée depuis 1947.

Face aux employeurs c'est une vision d'ensemble de l'entreprise, non plus par établissement et encore moins par catégorie de salariés.

Lorsqu'on s'avance catégorie par catégorie (Employés, Agents de Maîtrise, Cadres) la direction joue dans un fauteuil.

La CFE-CGC représente 18,84 % des voix des cadres aux élections professionnelles de toutes les entreprises de France. FO est à 15,50 %.

Au siège de Coca Cola Entreprise :
79% pour la CFE-CGC, 21% pour la CFDT et FO n'est pas représentée !

Pensez-vous que ce soit pour le mieux de vos intérêts ?

La distribution de places de cinéma à tarif réduit et la gestion des activités sociales et culturelles sont-elles fondamentales ?

Cette plaquette parcourt une petite partie des sujets où notre vigilance syndicale est essentielle.



**QUI MIEUX QU'UN CRÉATEUR DE DROITS
POUR VOUS DÉFENDRE**